

**LA VIE QUOTIDIENNE A NICE
EN AOUT 1914 D'APRES
*L'ECLAIREUR DE NICE***

Julie BORDENAVE et Yanne HERMET

L'Eclaireur du littoral fondé en 1883, prend en 1888 le nom d'*Eclaireur de Nice* avant de devenir en 1926, *L'Eclaireur de Nice et du Sud-Est*. Ce journal dont le premier rédacteur en chef est R. Meynadier connaît un grand essor. Evoluant de plus en plus vers la droite, il est l'adversaire permanent du *Petit niçois*, tous les deux se partageant pratiquement toute la clientèle niçoise.

Ces deux journaux jouent un rôle de formation et d'information politique en publiant des comptes rendus d'activités, professions de foi, discours et interventions. Ils s'insèrent aussi de façon très directe dans la politique locale.

Au début de ce qui fut la première guerre mondiale, les problèmes auxquels la population devait faire face étaient multiples. La ville de Nice, s'organisa lentement, résolvant un à un les tracas de la vie courante en temps de guerre. La position de la ville, toujours un peu en marge du pays, ne facilitait pas la tâche des autorités locales, qui voyaient les difficultés accrues par la proximité de la frontière et par la difficulté des communications avec le reste du pays.

La situation délicate qui s'instaura alors engendra une ville agitée et tendue, où la population tentait de faire face à cette situation nouvelle. Un nouveau climat s'installa dans la ville, bien différent de celui qui régnait habituellement dans la "capitale" du tourisme d'hiver.

Cette lente évolution est perceptible au travers des journaux de l'époque, qui font revivre la vie quotidienne des Niçois pendant la guerre. Nous nous attacherons ici au début de la guerre, c'est-à-dire au moins d'août 1914, tel qu'il nous est décrit par *L'Eclaireur de Nice*.

• Le ravitaillement

En temps de crise, le principal souci des populations est le ravitaillement, puis viennent des occupations d'ordre plus économique comme l'emploi, les loyers et les difficultés financières en général.

En période de guerre, les populations civiles cherchent souvent à stocker des denrées alimentaires. Nice n'échappa pas à la règle et les magasins furent assaillis. Conséquence logique d'une forte demande, les prix augmentèrent en même temps que les provisions diminuaient. Les journaux dénoncèrent alors les "commerçants avides" et les "accapareurs".

Dès le 6 août, le Conseil municipal se réunit pour résoudre le problème du ravitaillement. La ville possédait environ quarante jours de réserve et son statut de "camp retranché", dû à sa situation frontalière, lui octroyait six mois de vivres fournis par l'armée.

Les premiers problèmes qui se posèrent concernaient les produits de première nécessité tels que le pain et la viande. Ce fut la question qui souleva le plus de réactions en ce premier mois de guerre, car ces deux denrées auraient dû être taxées dès le début de la situation de crise.

Faute de quoi, les prix augmentèrent de façon incontrôlée et le préfet du intervenir. En ce qui concerne le pain, il commença par fixer un prix maximum pour une seule catégorie de pain, laissant le prix du pain de luxe libre. Le résultat ne fut pas celui escompté car les boulangers produisirent un pain de première catégorie de très mauvaise qualité. Le préfet instaura alors un pain standard, d'un kilo, au prix fixé. Cela ne résolvait rien car le produit vendu était trop gros et de mauvaise qualité. La solution aurait été de taxer les farines dès le départ et d'en surveiller la qualité.

De même en ce qui concerne la viande, les solutions ne furent pas trouvées dans les meilleurs délais. En premier lieu, il faut dire que Nice étant une zone frontalière, elle devait ravitailler l'armée, mais les éleveurs de l'arrière pays ne suffirent pas à approvisionner la ville et l'armée dans le même temps. Il s'en suivit une hausse des prix due à la forte demande et le développement d'une activité de contrebande. De plus, le bétail acheté par la ville était parqué dans de mauvaises conditions et la S.P.A. dû prendre les choses en main à la suite des protestations de la population.

Pour ce qui est du ravitaillement, se posait encore le problème du lait, qui semblait résolu dès le début du mois, par l'accord de la ville et de la coopérative du Haut Var, censée approvisionner la ville de 2 000 litres de lait par jour. Néanmoins, ce quota ne semble pas suffire, car vers la fin du mois, la population réagit face à la mauvaise qualité du lait et aux fraudes dont il était l'objet. Cela, rendu possible par le faible nombre de contrôles qu'effectuaient les services d'hygiène.

Cet aperçu rapide des problèmes de ravitaillement illustre les difficultés à faire fonctionner la ville en période de crise. Un temps d'adaptation semble nécessaire. Néanmoins, d'après les articles peu flatteurs du journal, la municipalité niçoise paraît avoir manqué d'initiative envers la crise, ce qui n'était pas le cas des autres villes françaises. On peut alors mettre en doute l'objectivité du journal, et se demander si ses orientations politiques et celles de son lectorat ne vont pas à l'encontre de celles de la municipalité alors en place.

Il semble en tout cas que Nice ne soit pas la seule ville en difficulté car les ministères de la Guerre, de l'Agriculture et de l'Intérieur ont créé des commissions chargées de résoudre les problèmes d'approvisionnement. Entre autres questions, elles sont chargées d'effectuer la répartition de la main-d'oeuvre et des machines agricoles nécessaires aux récoltes ; la taxation des denrées de première nécessité ; le fonctionnement des commerces fermés pour cause de mobilisation et l'utilisation des ouvriers au chômage.

• L'économie

En fait, il fallait pourvoir à toutes les demandes en relation avec la mise en place d'une nouvelle organisation sociale. Cela concernait le plus souvent le domaine économique, que ce soit pour organiser le marché du travail, pour régler la question des loyers ou pour contrôler les banques.

La ville se trouva scindée en deux, entre ceux qui étaient partis et ceux qui restaient. Pour ces derniers, il fallut remplacer les absents pour que le travail puisse continuer dans les meilleures conditions possibles. Dans ce but, le maire servit de relais entre les demandeurs d'emplois et les employeurs, et appela les commerçants et les industriels à embaucher ceux qui n'étaient pas sous les drapeaux. Certaines tâches furent solutionnées dans l'urgence, comme le balayage de la ville par des équipes de femmes. Ce qui permit de pallier le manque de personne du service de propreté de la ville, d'éviter le développement d'épidémies et de fournir un salaire aux femmes dont les maris étaient à la guerre.

De plus, les autorités installèrent des offices gratuits du travail pendant la guerre. Les inscriptions furent prises par la mairie à partir du mois de novembre. La poste et la compagnie des eaux y eurent recours.

Mais cette situation précaire ne réglait pas les problèmes immédiats comme le simple fait de payer son loyer. Les syndicats de locataires et de propriétaires se réunirent tout à tour

pour tenter de trouver une solution, mais les intérêts étaient par trop divergents. Le gouvernement commença par proclamer un décret imposant le paiement dans les 90 jours, mais cela ne s'avéra pas suffisant. Un moratorium établit que les loyers inférieurs à six cents francs pouvaient ne pas être payés. Le moratorium partait du principe que la catégorie de personne concernée était celle qui disposait de très faibles réserves financières. En fait, dans quelques cas, les locataires au loyer élevé, sous-louaient une partie de leur appartement. En conséquence, ils étaient dans l'obligation de payer leur loyer mais ne pouvaient pas réclamer celui de leurs propres locataires. D'où des difficultés pour régler leur propre loyer. La seule solution qui restait à la population pour régler les litiges était d'avoir recours à la justice. Mais celle-ci renvoyait les affaires à la fin des hostilités.

On voit donc une situation sans issue, qui ne peut se régler que par le bon vouloir des particuliers face à des problèmes essentiellement financiers.

Un moratorium concernant les problèmes financiers chercha à résoudre les difficultés posées par les populations désirant retirer leur argent des banques. Les banques mirent à la disposition des clients 10% des comptes de dépôts. De plus, elles assurèrent le paiement des rentes et des coupons échus mais seulement dans certaines conditions. Les banques ne furent pas laissées libres de leurs actes car elles dépendaient de la banque de France et durent se plier à ses instructions. En période de conflit, il est évident que les populations cherchent à protéger leur capital, qui lui-même est essentiel au gouvernement pour alimenter l'effort de guerre. D'où une nouvelle fois un problème quasi insoluble, engendré par une situation anormale qui effraie les populations concernées. De plus, dans le cas des problèmes économiques, se pose la difficulté d'un monde financier à deux niveaux, où les problèmes courants du petit épargnant sont entremêlés aux préoccupations du grand capital et des finances nationales. Ces deux éléments sont toujours en relations en temps normal, mais en temps de guerre, les intérêts du grand capital dominent et les petits épargnants sont souvent lésés. Cela se voit ici par l'intervention de la banque de France dans le fonctionnement des banques et dans les restrictions apportées à leur fonctionnement.

• Les aides municipales

La mise en place d'aides sociales et médicales se fait très rapidement à Nice : dès le 3 août, c'est à dire dès le deuxième jour de mobilisation. Elles ont des origines très différentes, pour des résultats à peu près toujours efficaces.

L'action de la mairie se fait ici plus concrète qu'en matière de ravitaillement. Elle s'illustre en premier lieu par la création de plusieurs allocations ; il arrive même que les pouvoirs nationaux (ministre), départementaux (préfet) et municipaux agissent de concert.

On attribue dès les premiers jours une allocation aux mères de familles, dont les maris sont mobilisés. Plusieurs plaintes auront vite lieu au sujet de cette aide : des femmes se plaignent d'être brutalisées par les agents et surtout des lecteurs écriront à plusieurs reprises pour dénoncer le refus de délivrer l'allocation à des femmes non native de Nice. Déjà s'esquisse une certaine mentalité : volonté d'aider toute personne en difficulté, ou sélection des aides attribuées seulement aux gens "du pays ?".

Ce système semble d'ailleurs loin d'être suffisant, car une information rappelle dès le 8 août que "l'allocation aux soutiens de famille", apparemment pré-existante à la situation présente, n'est valable que pour les familles de jeunes gens sous les drapeaux pour trois ans, et "non pour les appelés". Il semble donc évident que des familles dans le besoin en aient fait la

demande. Des mesures vont donc être prises pour tenter de mieux répondre aux besoins de la population : le 12, le gouvernement fixe le montant de l'allocation aux familles des mobilisés, "1,25 francs par famille plus 25 centimes par enfant", et décide d'en faire profiter également les familles anglaises, russes, belges et serbes dont les enfants sont partis. Cette mesure fait un peu contrepoids à l'attitude chauvine des agents niçois. Le journal souligne d'ailleurs la décision d'une jolie formule laudative : *Certes, le décret revient cher, mais le gouvernement n'a pas hésité*, une occasion pour *L'Eclaireur* de célébrer la grandeur de la France, ici en exaltant sa générosité. Ces allocations commencent à fonctionner le 15, selon une répartition par ordre alphabétique, dont la lenteur et l'inadaptation à l'urgence de la situation seront dénoncées rapidement par le journal : les demandes d'allocations s'élevant au nombre de 3 000 le 19 août, une distribution faisant passer 2 à 3 lettres par jour ne pouvait que provoquer des "bousculades". Ces aides s'étendent le 19 aux familles des mobilisés dont les hommes ne sont pas encore partis : dans l'attente, ils sont chômeurs et n'ont donc aucun revenu. La procédure de distribution répond cette fois à un système compliqué, sans doute pour éviter l'anarchie de la répartition par ordre alphabétique : les demandeurs doivent se munir d'une notification d'admission de la Commission cantonale, pour pouvoir retirer un certificat d'admission à la mairie, et en cas de refus faire appel à la Commission civile qui se mettra bientôt en place. Un bureau d'allocations va également être ouvert. Néanmoins, cette allocation n'a pas encore été distribuée le 26 août. Nous voyons donc que de nouvelles institutions se mettent en place. Dès le 20, les pouvoirs publics semblent un peu débordés : peut-être avaient-ils sous-estimé la gravité de la situation. Et si ces aides d'appoint ont sûrement été très utiles pour de nombreuses familles, il semble qu'ici, comme partout ailleurs, certaines personnes aient également détourné ces allocations de leur but initial, en essayant d'en tirer profit.

Ainsi, dès le 27, on précise que "les familles touchant déjà une allocation n'auront droit à aucune autre aide sociale" ; deux jours plus tard, une lectrice écrit pour dénoncer "le cumul et le commerce des aides de secours". Elle évoque le cas d'une "rentière qui vit mieux qu'avant", en revendant des denrées : certes, les lecteurs sont prompts à écrire pour dénoncer leur voisin, mais est vrai que le bénéfice réalisé sur le dos de personnes en difficulté n'est pas non plus très louable. Il semble donc que le système d'allocations ne soit pas encore très au point en cette fin de mois. Par contre, nous pouvons remarquer que la mairie se préoccupe beaucoup du sort des employés municipaux : en effet, le traitement de leur famille revient souvent à l'ordre du jour et semble retenir toute l'attention du Conseil municipal, qui leur attribue d'ailleurs une allocation spéciale (la moitié du salaire plus 50 centimes par enfant). Favoritisme pour les collègues ?

D'autres aides en tout cas sont mises en place par la mairie. A la séance extraordinaire du Conseil municipal du 6 août, on vote 100 000 francs d'aide aux familles nécessiteuses. Ils vont servir à alimenter les différents services qui s'organisent : dès le 13 août par exemple, se met en place une garderie d'enfants, qui accueillera environ 200 enfants par jour. La mairie distribue également des soupes à plusieurs endroits, notamment dans des écoles maternelles réquisitionnées et aménagées ; le 9 août, on en comptabilise déjà plus de 5 000 par jour. Les plus pauvres ont une carte permanente spéciale, qui leur octroie d'office deux repas par jour : un service municipal d'aide aux nécessiteux s'occupe d'eux depuis le 6 août. Le 28, le Conseil municipal une nouvelle fois réuni comptabilise 40 000 francs de dépenses pour l'aide aux familles.

La mairie tente aussi de collaborer avec les autres aides qui se mettent en place. Elle se propose par exemple de recevoir des dons qu'elle redistribuera lors des soupes, ou encore d'être le lieu de transit des objets réquisitionnés (bâts pour les chevaux, demandés par le

préfet, par exemple). La municipalité doit également prendre des mesures de réglementation pour les dons et collectes, pour venir en aide aux sociétés de secours aux militaires malades et blessés, qui semblent elles aussi souffrir de désordre vers la fin du mois.

Mais dès le 23, les subventions départementales et les dons en nature de la mairie ne suffisent plus : on assiste alors à un appel pressant aux dons. Plus que jamais, la concertation avec les autres aides mises en place va se révéler utile, voire nécessaire. Il est donc temps de voir de quoi se composent ces autres organisations.

• Les aides populaires

Une grosse aide est fournie par les habitants eux-mêmes. Tantôt regroupés en associations, tantôt sollicités pour des dons auxquels ils répondent avec largesse, les Niçois sont soucieux de participer à l'effort de guerre : du moins va-t-on s'attacher à différencier les manifestations spontanées d'aide de la population, de la connotation forcément toujours très patriotique que leur donne le journal.

L'organisation la plus remarquable, du moins la plus remarquée par *L'Eclaireur de Nice*, est la "Soupe aux Familles" créée par Louis Gassin et le Comité l'Artistique. Si des appels aux dons sont faits dès les premiers jours de la mobilisation, il est intéressant de noter que la Soupe ne fonctionne toujours pas le 19 août. Le journal publie chaque jour la liste des souscriptions, dès le 5 août 3 000 francs sont déjà rassemblés. Si l'oeuvre est gérée par le Comité général de l'Artistique, elle obtient dès le 19 le soutien du Conseil général et de la mairie. Ainsi, elle est "indépendante, mais collabore avec les pouvoirs municipaux et départementaux". Comme pour ces derniers d'ailleurs, on constate que des problèmes commencent à se faire sentir vers le 20 : en effet, les félicitations et formules exaltant les vertus patriotiques, accompagnant chaque jour la liste des souscriptions, se transforme alors en appel au don, voire aux consciences "tout le monde doit souscrire pour participer au redressement et partager le malheur" ; on touche même au sermon réprobateur, "il ne faut pas que l'élan soit un feu de paille". Manque de moyens de la part de la population ? Volonté de conserver ses espèces sonnantes et trébuchantes depuis l'annonce du moratorium ?

La générosité des habitants s'exprime en cas par d'autres voies. Ainsi, dès le 5 août, quelques lignes quotidiennes consignent brièvement les offres de vivres, d'abris, de vêtements faites par les habitants aux mobilisés ou aux familles. Cette nouvelle rubrique, répondant au doux nom des "Nobles Ames" (on voit la fière connotation d'un tel titre) montre pêle-mêle des "costumes d'officiers, treillis", des dons en espèces, des locaux et mêmes des compétences (couturières). A l'instar des aides municipales et de la Soupe aux Familles, la liste se raccourcit à mesure que l'on avance dans le mois, de manière moins significative toutefois. La volonté d'aider se manifeste aussi par l'intermédiaire d'organismes pré-existants, regroupant des gens d'intérêts communs. On s'aide par métiers, ainsi, le syndicat de photographes décide d'aider les familles des employés. De même, la Société de Secours Mutuel des Ouvriers qui "suspend le versement des cotisations, mais poursuit l'administration de soins sociaux et médicaux". On se réunit aussi par associations et sociétés, dès le 4 août, pour décider d'une action commune. Citons d'abord une société qui se singularise par son caractère un peu décalé, semble-t-il, en ces temps de guerre : la Société Protectrice des Animaux, qui s'indigne, dès le 13, des "mauvais traitements" subis par les animaux réquisitionnés, notamment le "bétail parqué à l'hippodrome". La SPA demande des baignoires et des bâches pour améliorer leurs conditions de vie. Légitime en tout cas est leur injonction lancée le 24 contre tout abattage de vaches laitières. En effet, ces dernières sont précieuses à une population qui

manque déjà de viande. Sur les 2 000 litres de lait quotidiens fournis par la ville, la priorité va d'ailleurs aux garderies, hospices et diverses sociétés. Ainsi, la Société Protectrice de l'Enfant garantit à ces derniers un minimum de 300 litres de lait par jour. L'enfant est d'ailleurs l'objet de nombreuses associations : ainsi, le Cercle républicain crée le 13 août un Comité de solidarité pour constituer un vestiaire d'hiver pour les enfants nécessiteux. La Ligue Fraternelle des Enfants de France propose aussi e faire des vêtements pour les enfants. Et parallèlement aux garderies mises en places par la mairie, la ligue Solidarité Féminine met aussi en route des gardes d'enfants. Mais ce n'est pas tout de créer des garderies temporaires : certains enfants se trouvent en effet seuls au monde, une fois leur père parti. C'est pourquoi, dès le 18, et durant tout le mois, ces enfants sans ressources sont placés dans des familles. Ces sortes d'adoptions à durée non déterminée montrent jusqu'à quel degré se porte la volonté d'aide et de soutien des habitants. Cette générosité et cette qualité d'accueil des Niçois sont d'ailleurs aussi loués par les soldats de passage à Nice, car outre les "soirées friandises", certains particuliers hébergent également des soldats chez eux. Retranchés dans la torpeur des champs de bataille, ces derniers se plaignent par contre d'heures de repos interminables vers la fin du mois : on demande alors aux lecteurs d'envoyer des livres, des disques, des phonographes pour les soldats. Nous constatons donc que ce n'est que le début de la guerre, et que les distractions continuent. Ainsi en est-il pour les soldats, ainsi en est-il aussi pour la vie civile, pour preuve, ce 28 août où une soirée de cinéma est organisée au profit de la Soupe aux Familles. Certes, les divertissements sont bien là, mais on essaie de ne pas oublier que c'est la guerre. Nous pourrions presque dire que chaque action devra désormais servir à quelque chose ou à quelqu'un.

• Les services médicaux

Tous les soldats n'ont néanmoins pas le coeur à se plaindre d'heures de repos interminables. C'est bien la guerre, et même si les premiers blessés n'arrivent qu'à la fin du mois, une assistance médicale s'organise dès les premiers jours : véhicules, locaux, personnel...

Dès le 3 août, la mairie émet le désir de créer un Service Médical de l'Assistance Publique, en organisant un recrutement des médecins non mobilisés : cela permet au Conseil municipal d'affirmer le 7 août qu'"on est soigné comme en temps normaux". Ces derniers semblent d'ailleurs être peu nombreux, car dès le 8, ils sont surchargés de travail.

Ils sont aidés dans leur tâche par des associations qui se mettent en place, telles le Comité de la Croix Rouge, la Société Française de Secours aux Militaires, etc... Citée chaque jour dans les colonnes de *L'Eclaireur*, pour des appels aux dons, la Croix Rouge, créée à l'origine pour les blessés de guerre uniquement, se propose aussi de s'occuper des familles des mobilisés et offre des consultations et des pansements gratuits, en raison du grand nombre de personnes venues. Nice bénéficie aussi d'aides de la part des pays alliés ; ainsi le Vice-consul des Etats-Unis offre une salle de secours de dix lits à la Société de Secours au Blessés, par l'intermédiaire de la Croix Rouge américaine. Un hôpital anglais est également mis à la disposition de l'armée. Les offres de locaux pouvant servir d'hôpital vont d'ailleurs fleurir de toutes parts, tel M.Negresco qui, en tant qu'ancien soldat, offre son hôtel pour l'hébergement des blessés. Ces nombreux "hôpitaux privés" ne seront pas de trop, car on prévoit l'arrivée d'un grand nombre de blessés à Nice, en raison du climat, propice à la convalescence. Nous pouvons en tout cas souligner la bonne volonté des habitants à vouloir fournir une aide en matière médicale. Ici apparemment, on oublie un peu le profit, car dès le 4, des fournisseurs

d'hôpitaux proposent des produits gratuits (bandes, pansement), et quelques pharmaciens ne font pas payer les soldats.

Les premiers blessés ne sont pas encore arrivés, qu'on se languit déjà de l'absence des soldats : une lectrice écrit pour demander si l'on peut transporter chez soi un blessé. Parmi les conditions à remplir pour que cette requête soit acceptée, se trouve la nécessité de posséder un certificat de l'autorité civile, délivré seulement si la famille est estimée assez riche pour assumer le blessé. Mesure légitime, car soucieuse de la santé du soldat, ou décret abusif pénalisant les familles les moins nanties ?

Dans le domaine des aides médicales, il semble en tout cas que les pouvoirs locaux aient également à faire face à quelques problèmes vers le milieu du mois : il est nécessaire d'édicter une réglementation indiquant la couleur des seuls brassards autorisés en matière de service d'aides, car des individus en arboraient abusivement. Dans quel but, puisque les services étaient la plupart du temps gratuits ? Obscure usurpation qui ne semble pas permettre de réaliser un quelconque bénéfice.

Toutes les couches de la population vont en tout cas jouer un rôle ; ainsi, des chanoines sont nommés dans des hôpitaux, parfois pour administrer les derniers sacrements aux soldats mourants. Car si les premiers soldats arrivant à la fin du mois ont, selon le journal un "moral excellent, et veulent être vite guéris pour regagner le front", il ne faut pas oublier que la mort est quand même présente. Dès le 19, le maire demande aux familles de venir retirer croix et fleurs au cimetière, car un carré de fosse commune va être vidé.

Après le clergé, c'est maintenant les femmes qui vont tenter d'apporter leur contribution : outre les sages-femmes qui sont appelées à se présenter tôt dans le mois, sans doute pour remplir le rôle d'infirmières, des associations féminines appellent aux dont, telle l'Union des Femmes de France, qui demande des fonds et du linge. Plus originale est l'initiative des Dames Françaises, qui proposent d'enrôler des femmes comme ambulancières. Nous avons vu dans la première partie leur contribution à préserver la ville de toute épidémie, en balayant les rues. Dans la même perspective, une campagne en faveur de la revaccination est lancée à la fin du mois : le ministre rappelle les risques de variole, tandis que le Comité Supérieur de l'Hygiène placarde des affiches à propos du service public et gratuit de revaccination, qui existe toujours. On surveille également les denrées qui arrivent en ville : ainsi, les canaux de Sainte Thècle et de la Vésubie sont surveillés régulièrement, pour éviter tout risque d'empoisonnement. Notons d'ailleurs qu'en ce début de guerre, même l'eau semble poser problème au niveau du coût : en effet, les Bains Douches demandent à la municipalité d'abandonner les bénéfices qu'elle réalise sur cet élément, nécessaire aussi bien à la consommation qu'au nettoyage des rues. Une fois de plus, on peut critiquer le comportement de la mairie, car cette demande est rejetée. Force est donc de constater que même en temps de guerre, et alors que la santé publique est en jeu, la recherche du profit reste parfois prioritaire.

Le fait est également observable pour le lait, denrée pourtant indispensable pour les bébés, puisque plus de 58% du lait vendu est mauvais : certains laitiers vont même le couper avec de l'eau aux fontaines publiques. Désinvolture éhontée ! L'appel à la surveillance de la police, dont le journal semble friand, semble ici légitime. Un peu plus exagérée est la dénonciation du pain de 1 kg, obligatoire à la fin du mois. Trop gros, mal cuit au centre, il est sûrement mauvais à la dégustation, mais ne mérite certainement pas la qualification de "boules de plomb nuisibles à la santé publique".

Ceci est l'illustration de l'un des problèmes de *L'Eclaireur de Nice* : mélanger des problèmes de gravité inégale, en extraire seulement ce qui l'intéresse, pour finalement servir ses propres opinions, ce qui aboutit souvent aux mêmes conclusions : exalter le patriotisme et

le civisme des Niçois, louer la grandeur de la France et tirer à bout portant contre la municipalité. Cependant, même si le journal donne aux événements sa propre interprétation, les faits sont quand même là, les habitants sont en effet concernés par l'effort de guerre, ils ont envie d'aider les soldats et leurs proches. Mais voyons maintenant les conséquences de la mobilisation sur les mentalités, le tableau est ici moins réjouissant.

Les situations difficiles engendrées par la mobilisation provoquent un changement dans les comportements des Niçois. Aux mauvaises conditions de vie, s'ajoutent des problèmes de communication, qui vont provoquer des réactions extrêmes de la part de la population : ces dernières se traduisent par un patriotisme exacerbé, qui engendre une forte xénophobie et un rejet de la marginalité sous toutes ses formes.

• Problèmes de communication

La mobilisation entraîne de nombreux problèmes au niveau des transports, ce qui va avoir des répercussions dans plusieurs autres secteurs. Dès le 3, on annonce que le retard des trains va entraîner le retard de la poste : la distribution n'a plus lieu pendant plusieurs jours, sauf pour les plis officiels. Puis s'instaure un retard chronique du courrier. Selon le journal, seul Nice est concerné. Quelles sont les causes alors de ce retard ?

Il semble dû aux mesures de protection prises par les militaires pour filtrer toute communication tendancieuse : en effet, toutes les lettres sont lues par les soldats, ce qui doit certes prendre du temps. Mais même si le journal pense que cela pourrait être fait plus vite, il impute aussi le retard au fait que l'administration des postes ne tamponne pas les lettres et les laisse s'accumuler dans les gares : l'apposition de la date d'arrivée et du jour de distribution sur les lettres semblerait éviter certains problèmes. La population d'ailleurs ne va pas tarder à manifester son hostilité envers ce retard et le service de lecture du courrier, car *L'Eclaireur* prend la peine de soutenir la poste, en précisant qu'elle ne fait que son travail. De telles mesures de précaution ne sont d'ailleurs pas les seules, en effet une interdiction voit vite le jour en ce qui concerne les envois de télégrammes en langue étrangère, ou en langage codé (signes ou chiffres), ainsi que les envois en poste restante. Le service de télégrammes envers l'étranger est d'ailleurs suspendu dès le 14, tandis que les télégrammes en langue étrangère doivent passer par la police. Enfin, les possibilités de communiquer de manière discrète sont encore réduites avec l'injonction ministérielle préconisant de supprimer tous les postes privés de télégraphes sans fil.

Mais des mesures sont prises aussi pour permettre l'action inverse : que les lettres urgentes et non compromettantes remplissent leur fonction de communication. Au niveau de leur rédaction même, tout d'abord soulignons l'altruisme de ces deux professeurs, qui proposent d'écrire des lettres aux soldats à la place des illettrés. Il n'est pas précisé s'ils demandent une rétribution.

Mais encore faut-il que ces lettres arrivent à destination, ainsi dès le 14, le journal conseil d'indiquer "urgent" sur les lettres destinées aux soldats. Mais cette précaution ne suffit pas, et on propose aux familles des soldats d'utiliser les nouveaux services mis en place depuis quelques jours : un formulaire à retourner à la mairie, qui sera parvenir les renseignements sur le soldat demandé ou encore, l'envoi d'un télégramme avec réponse payée, à des adresses indiquées, qui permettra d'avoir en retour le strict minimum d'informations sur la personne requise (blessé, mort, sans nouvelles ou prisonnier). Malgré ces mesures, il est à prévoir que le retard s'étendra au-delà du moins d'août car les

administrations concernées semblent encore débordées à la fin du mois ; la mairie signale un retard de la mise à jour de l'état des pertes, tandis que l'Hôtel des Postes réclame des locaux plus grands.

Un mot maintenant sur une initiative populaire, ce sont cette fois les boys-scouts qui apportent leur aide. Dès le 3, ils remplacent non seulement le personnel de la préfecture réquisitionné, mais distribuent aussi les lettres et télégrammes. Un appel est d'ailleurs lancé à tous les jeunes pour qu'ils se joignent à eux. Mais leur action va être quelque peu gênée par les moyens de transport, dont ils essaient justement de réduire les dysfonctionnements.

En effet, *L'Eclaireur* déplore le fait que l'administration des tramways refuse le transport gratuit des boys-scouts, et fasse même des difficultés pour celui des militaires. Cette attitude est dénoncée tout au long du mois, les boys-scouts en viennent même à demander des bicyclettes. Le journal indique sa déception à l'égard de cette "administration qui ne cherche qu'à réaliser des recettes". Recettes qui doivent en tout cas être importantes en cette période où les transports en commun sont surchargés. Pour preuve, les "gens qui se battent pour avoir des places assises" dans les tramways. En effet, en ce début de mobilisation, non seulement la fréquence des transports en commun est considérablement diminuée, mais les moyens de transport individuels sont eux presque réduits à néant.

Voyons tout d'abord les mesures concernant ces derniers. Dès le 4, des réquisitions ont lieu : voitures, chevaux, automobiles... De plus, la circulation concernant les véhicules restant est réglementée quatre jours plus tard, de 18h à 6h. Le ministre de la Guerre interdit tout déplacement, même de piétons, pour des raisons non dévoilées, tandis qu'un laissez-passer est nécessaire pour le reste de la journée. Constatant peut-être la rigidité abusive d'une telle prévention, les mesures s'assouplissent dès le lendemain, où seules sont interdites les automobiles, de 19h30 à 4h30, mais le laissez-passer est toujours en vigueur. Enfin, à la fin du mois, c'est l'essence elle-même qui est rationnée : une quantité inférieure à 50 litres sera délivrée sur présentation d'un bon visé par le préfet, priorité étant bien sûr donnée aux services publics (médecin...). Ne reste plus alors aux habitants qu'à utiliser les transports en commun, qui eux aussi subissent des modifications.

Chaque jour sont publiés les nouveaux horaires des trains et tramways : par exemple quatre navettes font chaque jour le trajet Nice/Vintimille. Les relations avec la Corse sont aussi l'objet d'attentions, au début du mois, on réquisitionne un bateau pour y affréter le courrier, puis à la fin du mois un bateau fait chaque samedi la liaison pour transporter des passagers. Plus importantes encore sont les conséquences des problèmes de communication en matière de transport de matériel (aliment, papier...). On peut s'en douter d'après l'avis adressé par le ministre de l'Agriculture aux agriculteurs de France le 26 août, il informe ces derniers que le rétablissement prochain des trains permettra une meilleure répartition des hommes et du matériel. Nous voyons donc que contrairement aux services de poste, les problèmes concernant les transports touchent le pays entier. Les agriculteurs doivent donc connaître quelques problèmes dans leur activité, par déficience de main-d'oeuvre et de moyens techniques, problèmes qui se répercutent sur leur production et donc sur l'alimentation de la population. Les transports commerciaux, rétablis dès le 26, acheminent divers produits de manière plus ou moins rapide selon leur importance, grande vitesse pour l'alimentation, les pansements et le bétail, moyenne vitesse pour le pétrole et le papier journal.

Nous voyons donc l'importance des moyens de transport, nécessaires évidemment au fonctionnement de tout pays industrialisé, ils revêtent une dimension quasi-vitale au sein d'une société en pleine désorganisation. Au coeur du système économique, administratif et même affectif (courrier) du pays, nous comprenons dès lors qu'un bouleversement dans leur

mode de fonctionnement puisse avoir des répercussions aussi diverses que surprenantes, en premier lieu par les conséquences entraînées suite à une mauvaise diffusion des informations.

• Les journaux

Les journaux vont eux aussi pâtir des déficiences de transport, à divers degrés. Tous d'abord, *L'Eclaireur* lui-même connaît quelques problèmes au niveau de sa diffusion, la paralysie des services postaux, les premiers jours du mois, entraîne la non distribution du journal aux abonnés, lesquels se verront d'ailleurs proposer par la suite de résilier leur abonnement pendant la durée de la guerre. Le journal doit ensuite faire face à des vendeurs, crieurs ou dépositaires, qui augmentent illicitement son prix, pour réaliser des bénéfices qui n'excèdent guère 5 centimes ; ou encore à de faux vendeurs, qui proposent des feuilles dites appartenir à *L'Eclaireur*. Ce problème n'est d'ailleurs pas spécifique à *L'Eclaireur*, car le préfet réglemente la vente des journaux, qui ne sera désormais assurée que par des individus possédant une autorisation.

Profitant des problèmes des divers quotidiens, la rumeur, l'information de bouche à oreille a tôt fait de prendre le relais en matière de communication. Dès le 5, le maire est obligé d'en appeler au calme, à la suite de "nouvelles tendancieuses" qui circulent. Décision est prise d'afficher chaque jour le Bulletin Officiel dans les communes et les mairies. On demande également aux instituteurs, qui ont une influence sur l'opinion publique à travers les enfants, de contribuer à ramener le sang froid parmi la population en propageant les bonnes informations. Plus grave, il faut aussi combattre les contenus erronés que véhiculent certains journaux. D'après les exemples cités par *L'Eclaireur*, il s'agirait surtout de journaux étrangers, mais peut-être ne voit-on que la paille dans l'oeil de son voisin. Qui d'ailleurs pratique la désinformation, si ce n'est *L'Eclaireur de Nice*, en s'étendant largement sur les "ruses" que l'on "apprend aux soldats en même temps que le maniement des armes" ? Ces derniers apprendraient en effet à crier "ne tirez plus !" en français ; à utiliser un drapeau blanc pour préparer une nouvelle attaque, et en arborer un français sur les avions pendant les vols de reconnaissance ; ils demanderaient en outre des armistices pour en fait recueillir du renfort, et se déguiseraient enfin en Anglais ou en prêtres... Les journaux allemands, quant à eux, annoncent "La Révolution à Paris". La France reproche aussi à l'Italie de publier des nouvelles tendancieuses de source allemande, lesquelles seraient répandues par les Germaniques pour impressionner et ainsi se rallier la population italienne. Vers le milieu du mois, la *Gazetta del Popolo* est d'ailleurs interdite à la vente. Pour tenter de remédier à ces problèmes, *L'Eclaireur* fonde une nouvelle rubrique qui présente chaque jour le point de vue de la presse italienne, à travers les extraits de divers journaux (*Il Secolo* de Milan, *La Stampa* de Turin...). Mais les relations entre la France et l'Italie sont étranges, il doit circuler effectivement beaucoup de rumeurs défavorables aux Italiens, car ces derniers semblent avoir besoin de se justifier à plusieurs reprises. Ainsi, le 10, *L'Eclaireur* consacre une colonne entière à l'Italie, dans laquelle elle rappelle qu'elle est aux côtés de la France, malgré les exhortations de l'Allemagne et de l'Autriche à les rejoindre. Pourquoi est-il nécessaire de la rappeler ? Vers la fin du mois également, des volontaires italiens, qui se sont enrôlés auprès des Français, sont obligés de démentir la rumeur selon laquelle ils se seraient engagés sur obligation de ces derniers. Leur bonne volonté semble donc être remise en doute par l'opinion publique. Deux courants d'opinion se dessinent donc en Italie : une partie du pays semble être aux côtés des Allemands et contribuer à faire circuler de fausses nouvelles, tandis que d'autres habitants veulent apparemment soutenir les Français. Au moins *L'Eclaireur* donne-il à ces

derniers l'occasion de s'exprimer, ce qui permet peut-être de ne pas faire de généralités sur des individus sous prétexte qu'ils appartiennent à la même nation. Le journal n'aura pas une attitude aussi compréhensive envers tous les étrangers.

• Mentalités

L'entrée en guerre et le début de la mobilisation sont accueillis à Nice, et dans l'ensemble des Alpes-Maritimes avec ferveur et enthousiasme. Il suffit de lire des descriptions enfiévrées des fêtes ponctuant les premiers départs au front relatées par *L'Eclaireur* pour être presque à notre tour saisis d'exaltation, tout n'est qu'"émotion considérable, fête, musique, grande animation, applaudissements", qui témoignent du "plus indicible attachement au pays". D'ailleurs, la une du 3 août se résume en ces termes : "La France est contente et résolue". Deux termes qui définissent bien l'état des Niçois eux-mêmes, les habitants combinent liesse et sang-froid, car ils sont patriotes mais aussi responsables.

Dès les premiers jours, les diverses couches de la population tiennent à apporter leur contribution à l'effort de guerre, et vont suivre à la lettre les consignes qui leur sont données, pour que "le concours de tous permette de suivre le cours normal de la vie". Les instituteurs, comme nous l'avons vu, doivent diffuser les vraies informations, mais aussi rester à leur poste sans prendre de vacances. Nous avons déjà étudié l'action des jeunes (boys-scouts) et des femmes, on demande d'ailleurs à ces dernières de ne pas suivre les soldats dans leurs déplacements, comme elles semblent le souhaiter parfois, mais de rester en ville pour assumer leur rôle, qui est de "faire du bien autour d'elles". Le clergé aussi prend voix au chapitre, en mettant en place un service religieux dans les paroisses vacantes, et en exposant tous les soirs le Saint Sacrement à Notre-Dame de l'Assomption, pour les soldats partis. L'évêque de Nice prend la plume pour rédiger une lettre, publiée dans ces colonnes, il y dédouane la France de toute responsabilité, exalte le patriotisme en tant que vertu chrétienne, évoque côte à côte Jésus et Jeanne d'Arc, le tout dans un esprit très revanchard. La population offre donc tout son soutien moral aux troupes sur le départ, telle cette jeune fille "offrant des fruits aux wagons de soldats". Et si les militaires louent parfois l'accueil des Niçois, comme nous l'avons vu, d'autres semblent être plus ingrats, certains partent sans payer dans les cafés, ou encore cassent le mobilier des tavernes si les boissons ne sont pas à leur goût... Le journal le déplore, d'autant que la foule "se met spontanément du côté des soldats".

Les premiers jours fleurissent également les évocations d'hommes qui veulent à tout prix partir au front : des vieux, des malades, des enfants... *L'Eclaireur* ne tarit plus d'anecdotes lorsqu'il s'agit d'exalter les vertus civiques de ses concitoyens. Sous des titres aussi évocateurs que "Soyons fiers", ou encore "Jolis gestes", se mêlent : l'histoire d'un jeune soldat aux doigts paralysés qui aurait caché son état pour continuer à combattre ; le nom d'une famille dont les sept enfants sont partis ; la publication d'une lettre larmoyante d'un jeune enfant à son père parti au front... Que d'ardeur patriotique ! Il est même nécessaire d'indiquer que les réformés n°2 seront refusés, et que les étrangers seront seulement acceptés dans la Légion Etrangère, tant les candidatures sont nombreuses. Certains étrangers, à l'instar des Italiens, sont donc en bons termes avec la France. Ainsi en est-il des Suisses, qui font des dons aux associations caritatives, et des Belges qui sont très enthousiastes envers la France. Les Hollandais et les Russes, ont, quant à eux, regagné leur patrie dès le début du mois.

La situation s'envenime lorsqu'il s'agit des Allemands et des Autrichiens : ceux-ci vont pâtir d'une résurgence de xénophobie, déjà assurément latente envers les Prussiens et toute nation "tudesque" en ce début de siècle. On recense les ressortissants germaniques dès le

5 août, et on leur fixe un délai pour quitter le territoire français : des ordres sévères de recherche et d'arrestation sont donnés par le Gouverneur et le préfet, pour ceux qui n'auraient pas respecté la date d'expiration. Le sort des quatre cents premiers Austro-Allemands évacués dès le 4 août est sûrement préférable à la situation de ceux qui restent : ces derniers ont tôt fait de subir une discrimination. Quatre hôteliers allemands sont ainsi exclus à l'unanimité d'un syndicat. Conseil est d'ailleurs donné par le journal, qui s'estime dans son bon droit d'"occuper tous les hôtels allemands et autrichiens". De la même manière, un yacht autrichien est réquisitionné d'office. Pourtant, *L'Eclaireur* se doit aussi de modérer les foules lorsque celles-ci font preuve d'excès de nervosité : deux hommes, pris pour des Allemands, ont provoqué des attroupements et des bousculades, et ont dû prouver leur identité pour ramener le calme, tandis qu'un Allemand, véritable cette fois, a été presque lynché par la foule. Le journal adopte une attitude quasi-paternaliste, en sermonnant sourdement la population, mais soulignant tout de même que ces faits sont "patriotiques". Point n'est besoin à la population de faire un excès de zèle, car les services de sécurité auront tôt fait de "débusquer les parasites". On invite quand même les Alsaciens-Lorrains à avoir toujours leurs papiers sur eux, pour ne pas être confondus avec les Allemands. D'autres enfin, parmi ceux qui restent, sont jetés en prison, car suspectés d'espionnage. A ce sujet, le journal éprouve le besoin de rappeler le traité franco-monégasque, stipulant que "lorsqu'un pays expulse quelqu'un, il est ipso-facto expulsé par l'autre" : il semblerait en effet que des Allemands, expulsés de Nice, se soient réfugiés à Monaco, le Prince étant un ami de l'Empereur d'Allemagne. *L'Eclaireur* et ses lecteurs semblent souffrir à l'idée que des Allemands et des Autrichiens puissent bénéficier des avantages, tels que climat ou paysage, dont recèle tout territoire relié de près ou de loin à la France. C'est donc le cas de Monaco, "paradis terrestre des espions", mais la violation se fait encore plus cruellement ressentir lorsqu'il s'agit des si belles îles de Lérins. Des lecteurs prennent la peine d'écrire pour s'indigner que des prisonniers allemands puissent être déférés à l'île Sainte-Marguerite : "c'est trop d'honneur". La fibre patriotique en vient à faire oublier tout acquis de civilité, des lecteurs écrivent également pour s'indigner des égards dont a bénéficié le Conseil Allemagne, raccompagné en première classe.

Le lectorat de *L'Eclaireur* partage donc, conformément à la logique, les mêmes opinions que le journal. La communion d'idées se fait parfois ressentir de manière flagrante : pour preuve cette "carte des opérations militaires en trois couleurs", mise à la vente par le journal à la demande de ses lecteurs, et qui suscite la venue d'un défilé d'acheteurs. Ou encore l'exposition, dans la salle des dépêches du journal d'une reproduction d'un tableau dit patriotique, "Le Rêve d'Alsace", prêté par un lecteur. Mais l'une des décisions qui caractérise le mieux l'esprit du journal, et l'affirmation de ses tendances franchement nationalistes, concerne une proposition de nom à donner à un square. Suite à la vogue de "débaptisation" des rues à connotation germanique qui sévit en France (par exemple, la rue de Berlin à Paris), *L'Eclaireur* s'insurge en effet contre le manque d'initiative de la municipalité, qui n'a point encore songé en milieu de mois à changer le nom du square de Wurtemberg. Que proposent alors de concert *L'Eclaireur* et ses lecteurs ? Le nom de Déroulède, anti-Dreyfusard notoire et fondateur de la ligue des Patriotes. Les membres de cette dernière espèrent d'ailleurs pouvoir élever une statue à ce "valeur Français qui consacra son admirable et persuasive ardeur à l'exaltation de l'idée de revanche" : le ton est donné. *L'Eclaireur* semble toutefois avoir un certain poids dans la vie politique locale, car la proposition est ensuite examinée par le conseil municipal. Mais la déception du journal est vive lorsque, malgré ses comparaisons hasardeuses qui faisaient de ce changement de nom "un grand moment historique, comme Jeanne d'Arc", et ce dans le but de convaincre la municipalité hésitante, cette dernière optera néanmoins pour le nom de square d'Alsace-Lorraine.

Nous voyons vers quels penchants naturels tendent les opinions de certains Niçois, nous ne pouvons malheureusement pas savoir dans quelle proportion. Ce sont peut-être les mêmes qui vont se porter volontaires pour constituer une garde civile, dès le début du mois. On y recrute "les hommes ne pouvant pas servir, mais possédant une bonne garantie morale" : essentiellement des personnes trop âgées pour l'armée, parmi lesquelles les vétérans du Tonkin, de Madagascar et des colonies, prêts à "verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang si le sort de la patrie l'exigeait". Cent-vingt hommes commencent donc à parcourir la ville vers la fin du mois, et le journal espère qu'ils seront vite armés. Ainsi, imperceptiblement, la situation induite par ce début de mobilisation va permettre aux autorités de se tourner vers la vie intérieure de la cité, et de régler des problèmes extérieurs à la guerre, en les faisant passer comme susceptibles d'attenter à la sûreté de la ville. Des mesures, qui seraient d'ordinaire critiquées, sont plus facilement assimilables par la population lorsque cette dernière se sent désorientée. C'est le cas par exemple de la prohibition de l'absinthe, qui semble avoir déjà été promulguée auparavant sans succès. Les tavernes, cafés et débits de boisson reçoivent d'ailleurs l'ordre de fermer à onze heures du soir, tandis que s'organise dans le même laps de temps la répression des filles publiques, les Françaises seront arrêtées et les étrangères expulsées, pour "assainir le trottoir et sauvegarder la santé des soldats". Le journal applaudit des deux mains ces nouvelles mesures, qui donnent naissance à un microcosme policier destiné à faire régner l'ordre public. Nous pouvons penser qu'à l'aube de la guerre, *L'Eclaireur de Nice* est fier de la nouvelle société qui se met en marche.

A travers l'étude de la vie quotidienne à Nice en août 1914, nous avons donc été en contact avec les joies, les doutes et les colères d'une population qui a dû s'adapter à une situation nouvelle. La durée d'un mois est peut-être un peu trop courte pour constater une véritable évolution et comme cette période correspond tout juste à l'entrée en guerre, les habitants sont encore en pleine effervescence, et découvrent à peine les nouvelles directions que vont prendre leur vie dans les mois suivants. On ressasse en fait souvent les mêmes sujets. Toutefois, on peut noter que l'agitation des premiers jours se dissipe assez vite, pour laisser place à une lente adaptation : les dés sont en quelque sorte jetés dès le début du mois, à la population ensuite de trouver moyen de remédier aux nouveaux problèmes qui se posent. Ces derniers concernent essentiellement la communication, le ravitaillement, les finances, comme toujours en temps de guerre. Et comme souvent en période de crise, les réactions sont extrêmes, les habitants peuvent faire preuve d'une très grande générosité en souhaitant aider leur prochain, mais la tendance est également au repli sur soi et au rejet de l'Autre. Il serait intéressant de comparer la situation de Nice avec celle d'une autre ville à la même époque. Il est en tout cas nécessaire de consulter d'autres sources traitant de notre sujet si l'on souhaite retracer la vie réelle des Niçois en août 1914. N'oublions pas en effet que nous avons étudié les événements d'après la vision d'un journal, qui de plus ne se place pas parmi les moins engagés politiquement.